



Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 038-213804990-20220711-D_04_11072022-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – deux, le 11 juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 04 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emile BUCH, Maire.

Présents : Emile BUCH, Michel JEANNIN, Marijane GEISSLER, Valérie CHALLON, Michel MARTOIA, Elodie JODAR, Patrick GUIGNIER, Dominique PICA VEZ, Frédéric MAUGIRON, Nathalie COLONEL, Michel PLEUCHOT, Lucie BALMET, Sandrine BOSCARO, Valérie ESCOFFIER

Excusés : André VIALLET, pouvoir donné à Michel JEANNIN
Valérie ESCOFFIER a quitté la séance après la délibération n° 07.

Nombre de suffrages exprimés : 15 **Pour** : 14 **Contre** : 1 **Abstention** : 0

Délibération n° D_04_11072022

Objet : Attribution d'une subvention 2022 au foyer d'hébergement « Le Cairn » pour l'organisation d'un séjour à Disneyland Paris

Madame l'Adjointe à la jeunesse, au sport et à la vie associative présente une demande d'aide financière de la part de deux éducatrices du foyer d'hébergement « Le Cairn », de l'AFIPH, pour l'organisation d'un séjour à Disneyland Paris avec 6 résidents les 15 et 16 septembre 2022.

Elle propose l'attribution de la somme de 250 € pour soutenir cette initiative.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

Attribue la somme de 250 € au foyer « Le Cairn » de l'AFIPH pour le projet d'organisation d'un voyage à Disneyland Paris pour les résidents.

Le Maire,
Emile BUCH

*Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 12 juillet 2022.
Le Maire, Emile BUCH.*

